

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 701 13 octobre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer
Daniel Winteregg

20 ANS

701

Les CFF ne font pas le détail

Or donc, les CFF veulent réduire massivement le trafic de détail, constitué par l'acheminement des marchandises en lots pesant moins de 2000 kilos. La formule choisie entraînera la suppression d'environ 960 emplois, qui serait absorbable en deux ans par le jeu des départs «naturels» et «spontanés» (300-400 par an pour les employés de bureau, 700-900 pour les «bleus» de l'exploitation). Bref, une affaire réglée aux yeux des technocrates.

Comme est réglé pour eux le sort du trafic de détail: avec un taux de couverture des frais de l'ordre de 38% (contre 70% pour la poste aux colis), les envois de détail contribuent directement pour 25 millions au déficit des CFF. Tandis qu'ils pèsent ainsi sur le compte d'exploitation de la régie, ces envois ne lui procurent que 9,6% de ses recettes de transport.

Et les calculateurs froids d'ajouter d'autres chiffres accablants: poursuivant une dégringolade entamée il y a une bonne dizaine d'années, le trafic de détail a baissé l'an dernier de 11% en quantité — mais augmenté de 2,4% en produits grâce à diverses «mesures tarifaires» prises au 1^{er} janvier 1982. Au fur et à mesure du développement du réseau (auto) routier et de l'équipement des camionneurs privés, la part du transport de marchandises effectuée par voie ferroviaire s'amoindrit: elle n'atteint plus même 10%, ni pour l'envoi de marchandises au détail, ni pour les expéditions plus volumineuses, par wagons ou camions complets.

Comment en est-on arrivé à cette domination des trains routiers, pour le trafic intérieur en tout cas? De la manière la plus évidente qui soit, et la plus

implacable aussi. Pour en rester au cas du trafic de détail, rappelons que depuis 1978, les chemins de fer ne sont plus soumis à l'obligation de transporter ni à celle de publier des tarifs pour cette catégorie de transport. Telle est la décision qui avait été prise par les Chambres fédérales en 1977, avec d'autres mesures censées équilibrer les finances fédérales et faire «passer» la TVA, le tout sans attendre ni la Conception globale des transports (1978), ni donc le «message» qui en est issu en mars dernier.

Résultat: la décision de réduction, et à terme de suppression, prise par la direction des CFF. Une décision qui ne va pas seulement faire plaisir au lobby des poids lourds (tout occupé à préparer la votation de février prochain sur «sa» taxe), mais aussi conforter une option derrière laquelle se profilent deux politiques bien précises, dont la première a trouvé ces dernières années déjà de nombreuses applications, en agriculture notamment.

Cette politique générale consiste à restreindre les activités de l'Etat, y compris les prestations à l'économie générale, en le privant des moyens de les accomplir; la Confédération ne pouvant plus assumer une charge qui ne disparaît bien sûr pas pour autant, cette dernière incombe dès lors à l'acheteur (de produits agricoles) ou à l'usager (de transports par exemple). En clair, le contribuable se trouve soulagé (mais ne s'en aperçoit guère), tandis que le consommateur doit payer davantage (et le perçoit nettement). On peut s'y attendre: les 127 000 tonnes (au moins) de colis de détail que les CFF s'attendent à perdre encore très prochainement trouveront camions à leur convenance, mais à des prix dont le niveau se répercutera sur le pouvoir d'achat des consommateurs finals, et cela malgré les contrats de gré à gré que les camionneurs ne

SUITE ET FIN AU VERSO

Les CFF ne font pas le détail

manqueront pas de passer avec les «bons clients» écrémés par leurs soins.

Quant à l'autre perspective qui se profile derrière la réduction massive du trafic de détail, c'est l'abandon des lignes régionales, ou du moins leur classement dans une catégorie inférieure, privée d'investissements et de tout effort de modernisation des installations et du matériel.

Quand la Confédération consacrait des milliards à

la construction des routes nationales, les cantons et les communes bétonnaient à leurs propres frais. Quand les CFF mettront le paquet sur les «nouvelles transversales» et concentreront ainsi leurs efforts sur les lignes déjà les plus fréquentées et les plus rentables, qui s'occupera de l'entretien et du développement du réseau ferroviaire du reste du pays, pour ne rien dire des régions périphériques? Joli thème de réflexion pour les grands esprits fédéralistes, qui s'emploient à obliger la Confédération à replier son budget sur les dépenses militaires et les investissements rentables — et tant pis pour les structures du pays, la solidarité interrégionale et l'équilibre confédéral.

Y. J.

LA BATAILLE DES DÉPOTOIRS. — II

La convalescence sera longue

Une société droguée à l'énergie: c'était le diagnostic porté sur notre organisation socio-économique par Pierre Lehmann dans le dernier numéro de «Domaine Public» (700). Et il ajoutait: cela ne changera pas si nous ne nous y mettons pas nous-mêmes, même en sacrifiant un certain confort. Aujourd'hui, il poursuit le constat et passe aux conséquences pratiques d'une décision urgente et indispensable... (Réd.).

Un drogué ne se guérit pas d'un jour à l'autre. Une suppression brusque de la fourniture d'énergie signifierait à l'évidence un effondrement non moins brusque des sociétés industrialisées. Il suffit de se représenter, par exemple, quelles seraient les conséquences d'une suppression brutale de la fourniture de carburants.

Il faut donc souhaiter que nous soyons à même de

réduire progressivement notre dépendance énergétique, et cela veut dire que pendant quelques décennies, il faudra encore beaucoup d'énergie et que pendant cette période de transition, il faudra bien encore utiliser des ressources non renouvelables.

2. La santé par l'équilibre

La première démarche devrait consister à définir un état de bonne santé: manifestement, il ne peut s'agir que d'un état d'équilibre. La consommation de ressources énergétiques dans un état d'équilibre ne peut pas excéder la production et, par suite, il ne peut s'agir que de ressources renouvelables avec, éventuellement, un *petit* complément de ressources non renouvelables. Il s'agit donc d'une situation inverse par rapport à la situation actuelle où le gros de l'énergie est fournie par des ressources non renouvelables.

Bien que les ressources renouvelables puissent fournir passablement plus d'énergie qu'aujourd'hui, elles n'en restent pas moins limitées et la consommation d'énergie dans un état d'équilibre

sera notoirement moindre qu'aujourd'hui. Le potentiel des ressources renouvelables de la Suisse peut être estimé:

— Bois: la Suisse pourrait produire annuellement, sans difficultés majeures, 3 à 4 millions de mètres cubes de bois de feu (sans déboisement), ce qui donne environ: 30 PJ¹.

— Hydraulicité: la production actuelle est de l'ordre d'au moins (année médiocre) 100 PJ.

— Biogaz: son potentiel est de l'ordre d'au moins 10 PJ.

— Solaire direct actif (électricité ou chaleur): son potentiel est de l'ordre d'au moins 20 PJ.

Soit un total d'environ 160 PJ.

Il est légitime d'imaginer que la Suisse puisse disposer, sous forme d'énergie renouvelable, d'environ 160 PJ/an. De fait, en utilisant des pompes à chaleur, cette quantité d'énergie peut être augmentée dans une certaine mesure; oublions cela momentanément...

La consommation d'énergie finale de la Suisse se situe aujourd'hui vers 660 PJ/an. Il est donc nécessaire de réduire notre consommation d'énergie d'au moins un facteur 4.

Et pour ne pas avoir à pousser trop loin la production d'énergie par des voies renouvelables, il serait probablement plus raisonnable de la réduire d'un facteur 5 à 6, ce qui signifie une consommation d'énergie de 110-130 PJ/an! Si la population de la Suisse dans l'état d'équilibre est de six millions de personnes, la consommation annuelle d'énergie par personne sera, industrie comprise, de 5000 à 6000 kWh (soit encore l'équivalent de 500 à 600 litres de mazout).

Il est bien clair que, dans l'état d'équilibre (qui, incidemment, ne sera pas parfaitement statique), il y aura encore une certaine industrie, mais elle sera très certainement différente de ce qu'elle est

¹ En général, 1 Joule (J) = 1 wattseconde (Ws) = 0,239 calorie (cal). P = péta = milliard = 10¹⁵.

aujourd'hui, car les besoins ne seront pas les mêmes.

Si l'état d'équilibre peut être atteint, ce qui n'est pas sûr, la société aura évolué considérablement et l'«homo consumens» (pour reprendre l'expression de Fromm) aura probablement été remplacé par un homme plus vivant et plus libre, capable de se réaliser, sans pour cela être obligé de gaspiller beaucoup d'énergie et d'acheter toujours de nouveaux gadgets.

3. Choix énergétiques

Malgré tout, une partie de l'énergie disponible devra être investie à des fins non individuelles et des 5000 à 6000 kWh, le citoyen ne pourra accaparer qu'une partie, disons 4000 kWh. Cette quantité d'énergie peut très bien suffire à le chauffer, l'éclairer, cuire ses repas. A condition bien sûr que sa maison soit bien isolée et de dimensions relativement modestes. Mais il ne pourra pas circuler en voiture comme aujourd'hui (une voiture moyenne de Suisse moyen consomme aujourd'hui, à elle toute seule, 15 000 kWh/an). Le parc de voitures devra être considérablement réduit, même si les voitures deviennent moins dévoreuses d'énergie. Il s'agit finalement d'un choix. Lorsqu'il y a moins d'énergie disponible, il faut choisir les buts auxquels on veut l'affecter. Il n'est pas impossible que certains préféreront rouler en grosse voiture plutôt que d'avoir chaud dans leur maison, mais ceux-là ne seront probablement pas très nombreux.

Un autre point important est que l'énergie disponible devra être équitablement répartie. Sinon, c'est le retour à une société de type féodal où une minorité vit dans l'opulence sur le dos d'une majorité de pauvres hères. Evidemment, pas de garantie qu'on n'en arrivera pas là... comme il est aussi possible et, hélas, de plus en plus probable, que l'autodestruction de l'humanité par la voie

nucléaire intervienne avant. Le point important, c'est qu'il existe une issue digne de l'homme et que, par suite, l'aventure mérite d'être tentée.

Période de transition oblige: un passage progressif vers l'état d'équilibre implique que l'on utilise encore pendant un certain temps des énergies non renouvelables. Le problème est de choisir lesquelles et c'est autour de ce choix que se dessine la bataille des dépotoirs. Mais quel que soit l'assortiment de ressources non renouvelables qui sera finalement retenu, il importe de réduire dès que possible la consommation de *toutes* les ressources non renouvelables quelles qu'elles soient.

Si nous considérons la répartition actuelle de la consommation entre les différents agents énergétiques (notre situation de départ), nous constatons que le pétrole est dominant et de très loin (70%). Cela provient en partie du fait qu'il est seul à même de faire rouler le parc automobile. Les besoins de chaleur sont eux aussi satisfaits en grande partie par le pétrole, mais la part du gaz naturel devient assez importante. La part du charbon est remontée quelque peu, mais reste faible.

Le nucléaire ne permet de faire que de l'électricité et ceci avec un très mauvais rendement. La part du nucléaire dans la production d'électricité en Suisse a été de 27% en 1982. Mais le 21% de la production a été exporté, si bien que la part du nucléaire dans la consommation d'électricité du pays est certainement inférieure à 20%. Ramenée à la consommation totale d'énergie, cette part est de l'ordre de 4%. Son importance pour le pays est donc marginale.

4. Le prix du nucléaire

Dans ce contexte, la bataille des dépotoirs a l'enjeu suivant: est-il souhaitable de substituer, pendant la période de transition, une partie du pétrole par de

l'électricité d'origine nucléaire? Cette proposition revient à réduire un peu la charge totale de gaz (CO₂, SO₂, NO_x, etc.) du dépotoir atmosphérique, en augmentant la charge des dépotoirs à déchets radioactifs (sol, sous-sol, océans).

Comme on l'a dit, le nucléaire ne peut fournir que de l'électricité (et éventuellement de la chaleur, si on distribue la chaleur de rejet des centrales nucléaires dans un réseau de chauffage à distance; mais cette distribution de chaleur est extrêmement coûteuse pour de grosses centrales et n'est possible que de manière très limitée). Or, les applications spécifiques de l'électricité (travail mécanique, lumière, électronique, etc.) ne représentent qu'une faible partie des besoins en énergie du pays et sont plus que largement couvertes par l'électricité d'origine hydraulique. L'électricité d'origine nucléaire est donc destinée à faire de la chaleur et à se substituer au pétrole dans le domaine du chauffage.

Si cette substitution doit se faire sur une échelle suffisamment grande pour décharger substantiellement le dépotoir atmosphérique (dans le cadre modeste de la Suisse), il faut construire *très rapidement* une vingtaine de centrales nucléaires de la grandeur de celle de Gösgen à environ 5 milliards de francs la pièce, ce qui représente un investissement de 100 milliards sur une durée d'environ un Gardel (le Gardel est une unité de temps fondamentale équivalente à quinze années terrestres et correspondant, par définition, au temps qui s'écoule entre le moment où l'on décide de faire une centrale nucléaire et le moment où cette centrale entre en fonction).

En plus, il faudra renforcer considérablement le réseau de distribution de manière à pouvoir transmettre cette puissance électrique, ce qui coûtera quelques milliards supplémentaires.

P. L.

A SUIVRE

Attaquer la xénophobie à la racine

«L'enseignement public a pour but, dans le respect de chacun, de rendre chaque élève progressivement conscient de son appartenance au monde qui l'entoure, en développant en lui le respect d'autrui, l'esprit de solidarité et de coopération.» Que veut dire au juste ce fameux article quatrième de la loi genevoise sur l'instruction publique, si on prend en compte le fait incontournable que près de 40% des écoliers genevois sont des enfants de parents étrangers, en particulier de travailleurs immigrés italiens et espagnols? C'est la question fondamentale qui sera au centre d'un forum «Ecole et immigration» qui se tiendra cette fin de semaine dans la cité du bout du lac Léman.¹ Interrogation cruciale en ces temps de renaissance xénophobe.

Si tout se passe au mieux et à lire le document de travail rédigé pour l'occasion par le Centre de contact Suisses-immigrés, on devrait sortir des professions de foi, des déclarations de principe, pour en venir au cheminement pratique et quotidien de la vie en commun (scolaire) avec les immigrés, et en particulier avec leurs enfants en âge de scolarité.

Quelle place donner, dans les classes, respectivement à la langue maternelle et à la langue du pays d'accueil? Quelle place pour des cours de langue et de culture d'origine dans l'horaire scolaire de l'école suisse? Quelle ouverture dans l'école aux différentes cultures? Quel dialogue culturel, au sens large? Le champ d'exploration est aussi large que sont urgentes les mesures concrètes à prendre pour s'attaquer aux réflexes xénophobes à la racine: où l'on constate rapidement que donner droit de cité à d'autres cultures dès la scolarité est aussi «profitable» aux enfants d'autochtones qu'aux enfants d'immigrés.

Que l'on en juge plutôt à travers ces exemples d'«expériences interculturelles» réalisées en Suisse et ailleurs, publiées par le Centre de contact Suisses-immigrés pour préciser ses intentions, «sans tomber dans l'énumération de recettes à bon marché»: — présence de la culture du pays d'origine dès les classes enfantines à travers l'apprentissage pour tous les enfants, suisses et étrangers, de chansons, comptines, traditions du Portugal, Italie, Espagne; — intégration dans le programme primaire et secondaire de thèmes liés à la culture d'origine des élèves migrants (chansons, poèmes, littératures, histoire et géographie, histoire des migrations, etc.); — dans les bibliothèques scolaires, mise à disposition des enseignants qui le désirent des livres dans les langues d'origine des élèves qui composent la classe; — participation des parents à la mise sur pied de ces bibliothèques interculturelles, par le choix des livres, par leur mémoire vivante des pays d'origine; ce serait une occasion concrète d'intégration, d'échanges familiaux; — des expositions ouvertes aux autres classes du même bâtiment, liées aux conditions de vie et de travail dans les pays d'origine, faites en collaboration avec les parents; — la correspondance scolaire avec une classe du pays d'origine des élèves immigrés ou avec une classe qui accueille des élèves qui rentrent dans leur pays; — voyages ou échanges entre groupes d'enfants de Genève et des pays d'origine; — animation des classes et du quartier, faite par des jeunes de la deuxième génération qui pourraient être un pont entre la culture d'origine et la culture suisse, genevoise.

¹ Forum «Ecole et immigration», les 14 et 15 octobre 1983, à l'Ecole supérieure de commerce de Saint-Jean. Organisation: Centre de contact Suisses-immigrés, où on peut se procurer le document de préparation de la manifestation (Simon-Durand 9, 1227 Genève).

Le papier garde la cote

Beaucoup de bruit autour des radios locales, sous le signe — déjà éculé — des nouveaux moyens de communications. Mais aussi, quel remue-ménage dans la presse écrite! Où l'on constate que le papier a pour le moins conservé ses fidèles, tant chez les éditeurs que chez les publicitaires. Quelques points de repère, ici et ailleurs (proche).

En Suisse romande, Ringier procède à une hausse des prix (abonnement et numéro) de «L'Hebdo»; ce qui pourrait signifier que l'éditeur de «Blick» est certain de la fidélité des lecteurs/acheteurs déjà conquis.

Toujours chez Ringier, «L'Illustré», lui, a subi une baisse de tirage; mais son rédacteur en chef (depuis 1979), Théo Bouchat, se déclare convaincu que les changements opérés et la campagne lancée pour redresser l'image d'une publication très proche d'avoir fait le plein des lecteurs en Suisse romande, suffiront à enrayer le mal.

En Suisse allemande, après l'échec de la greffe d'un magazine hebdomadaire, les responsables de la «Weltwoche» tentent d'imposer une nouvelle formule (prudente) qui devrait permettre de compenser la baisse de tirage de 8500 exemplaires enregistrée en deux ans.

En Belgique, un magazine a été créé sous le titre «Le vif», avec la volonté de réussir enfin le lancement d'un magazine francophone après les nombreux échecs enregistrés depuis une trentaine d'années et malgré le poids du vétéran «Pourquoi pas?».

En France, un nouvel éditeur fait le pari de sauver «Les nouvelles littéraires», en leur imprimant une orientation à gauche, en modifiant le titre et la présentation et en investissant 10 millions de francs français dans la publicité de relance.

Persuadé de détenir la bonne formule, après avoir lancé plusieurs revues avec succès, Alain Lefebvre propulse «Magazine Hebdo» avec des moyens

exceptionnels: une campagne de lancement de 23 millions de francs français, 50 journalistes et un ton nouveau qui se veut «intelligent et pas pédant». Le cœur de la cible visée: hommes et femmes de 25 à 40 ans.

Pour donner une idée des ambitions et des premiers échos des entreprises belges et françaises, les premiers tirages: «Le vif» N° 1 (février) avait 238 pages et le N° 3 (mars), 180 pages; «Magazine Hebdo» N° 1 (septembre) 184 pages pour 124 pages au N° 3. «L'Hebdo», lui, tourne hebdomadairement sur une soixantaine de pages, reflet de l'étroitesse du marché romand.

Il est prématuré de faire des pronostics sur l'avenir de «Magazine Hebdo», il est néanmoins permis de citer cette conclusion significative de l'article consacré au baptême du journal: «Mais quel baptême!

Dès qu'on a vu un digne sénateur, électrisé par les Liverpool, se lancer dans un rock endiable (tout de même, on ne va pas le dénoncer, il était une heure du matin!), on a su que c'était gagné: une fête libérale, mais pas réac, moderne mais pas de gauche, sans blabla ni ronron. Pour résumer: une fête à droite, tranquillement!»

A côté du traditionnel «Figaro Magazine» et de «Paris Match» qui distille semaine après semaine, sous le couvert du «choc des photos», un poujadisme sordide, une place pour un hebdo de droite ambitieux, qui serait le pendant du «Nouvel Observateur»? L'offensive aura de toute façon des échos en Suisse romande, prise sous le feu publicitaire hexagonal, et où la droite française trouve facilement un écho favorable.

parti avec know-how et collègues de chez son employeur-formateur Philip Brothers, autre géant du pétrole, ainsi que des minerais et métaux. «Dans le monde du négoce des matières premières, la croissance de Marc Rich est la plus récente et l'une des plus spectaculaires (...) D'aucuns apparaissent sceptiques quant à la pérennité d'une entreprise au profit par trop spéculatif». L'ouvrage de Chalmin a été achevé d'imprimer en mars 1983. A l'époque déjà, les réussites rapides suscitaient une certaine méfiance.

Au reste, Philip Brothers, qui trouve son origine dans une firme de négoce des métaux fondée vers le milieu du siècle dernier à Hambourg, a son siège central aux Etats-Unis, mais possède plusieurs sociétés (dont une banque au capital de 50 millions de francs) installées dans le canton de Zoug. Ce jeune blanc-bec de Rich ne perd rien pour attendre.

PRESSE

Gratuite et de gauche

Ce qui est surprenant dans la «Neue Winterthurer Zeitung» (Nouvelle Gazette de Winterthour), c'est son tirage (39 000 exemplaires pour le numéro 5), sa périodicité (deux éditions chaque année), son patronage par la section de Winterthour de l'Union suisse des journalistes et son mode de financement (des dons pour les deux tiers des recettes et de la publicité, peu commerciale).

Le découvert, après quatre éditions, est inférieur à 1000 francs sur un total de dépenses de près de 31 000 francs.

Ces comptes sont publiés dans le numéro 5 qui vient d'être distribué. Ce numéro a huit pages. Il traite de problèmes intéressant les habitants de la cité où il paraît, mais aussi les autres habitants de la Suisse, preuve en sont trois des textes de la première page qui se terminent plus loin: l'accord de paix du travail dans la métallurgie, la parade des 41 candidats au Conseil national résidant à Winterthour, le bilan du conseiller fédéral Friedrich après neuf mois de fonction.

En page 2, les comptes et des détails sur laestruc-

turation de l'équipe qui rédige la «NWZ» après l'interdiction faite par le «Tages Anzeiger» à deux rédacteurs qui y consacraient une partie de leurs loisirs et qui doivent renoncer à cette activité civique.

La publicité du numéro 5 est en partie le fait des partis de gauche pour les élections.

Dans un genre très différent de «Biel-Bienne», la «NWZ» peut-elle contribuer à une libéralisation de l'information dans une ville où le «Landbote» est très largement majoritaire (adresse: «NWZ», Postfach 168, 8047 Winterthour)?

BUSINESS

Règlement de comptes au paradis fiscal

Dans son livre sur «la saga du négoce international des matières premières» intitulé «Négociants et chargeurs» (Economica, 1983), Philippe Chalmin, bon connaisseur du grand business planétaire, rappelle les étapes de la carrière-éclair de Marc Rich,

NOTES DE LECTURE

Carmina galactica

Environ 900 années-lumière, dit-il. Bien. Contrôlons. (Il faut toujours contrôler ce genre de petites choses.) Et voilà qui nous met dans le voisinage de la Polaire. Ou dans Messier 39 (visible facilement aux jumelles). Ou splatsch dans Béta du Dragon. Par exemple. Arbitraire, certes, mais ça donne une idée.

Ce n'est donc pas très loin. Dans l'immeuble, en somme.

Et il se passe d'étonnantes choses dans cet immeuble. Lorsque Sue Soleil fait l'amour avec Lou Bleu Limpide, hé bien... oh merde, je ne vais pas vous raconter l'histoire.

Juste le titre: «Le chant des étoiles». L'auteur: Norman Spinrad¹. Une indication: c'est aussi bien que «Les Solariens». Un avertissement: ça ne concerne que ceux qui aiment le *space opera*. Les autres, on les laisse dans leurs moites ténèbres à la sauce automate.

G. S.

¹ Chez Calmann-Lévy. Collection «Dimensions».

GRAND ÉCRAN

Du cinéma ailleurs qu'à la TV

Avec un total de 1 519 072 spectateurs en 1982 les cinémas lausannois ont réalisé leur chiffre record de fréquentation depuis neuf ans. En vendant 113 939 billets de plus qu'en 1981 (+ 11,8%), l'année 1982 est pour les exploitants de cinéma la meilleure depuis 1974.

Une rareté que ces chiffres publiés par F.-P. Bodevin dans l'organe de la Fédération interprofessionnelle des salariés, «Conquête» (août 83), tant le milieu cinématographique est opaque et peu porté à la transparence! Dans la foulée, le président de la Fips risque une expli-

cation: «(...) Il est certain que nombre de films à succès ont contribué au retour vers les salles obscures. Citons, par exemple «ET» (85 683 spectateurs), «Tootsie» (47 994 spectateurs), «La chèvre» (46 752 spectateurs), «Rien que pour vos yeux» (39 228 spectateurs), etc. Par ailleurs, la rénovation, l'amélioration du confort et des installations techniques, notamment de reproduction du son, de certaines salles sont également autant de facteurs qui ont contribué au redressement de la fréquentation.»

En tout état de cause, ces bonnes nouvelles des salles obscures lausannoises donneraient à penser que les cartes ne sont pas encore tout à fait redistribuées dans le secteur du film, malgré la télévision, malgré la vogue des vidéo-cassettes.

LAUSANNE: Fréquentation cinématographique

Années	Nombre de billets vendus	Taxes sur les spectacles (env. 13 % sur chif. d'aff.) en francs:
1972	1 750 962	1 460 162
1973	1 677 358	1 498 452
1974	1 584 106	1 551 147
1975	1 479 884	1 514 361
1976	1 378 915	1 425 433
1977	1 389 342	1 460 569
1978	1 325 464	1 440 722
1979	1 381 890	1 523 550
1980	1 394 655	1 550 356
1981	1 405 133	1 609 701
1982	1 519 072	1 780 591

Avec 9000 places environ réparties dans 17 salles obscures, Lausanne est l'une des grandes villes de Suisse où le nombre de places pour 1000 habitants (74) est le plus important.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Parler français

Mais j'y songe... Peut-être préférez-vous, aux parlers romands si joliment présentés par Catherine Hadacek, le français «fédéral»? Donc, pour votre

Un jeu de Domino se compose de 28 ou 55 pions. Le plus petit jeu possède comme nombre maximum un double 6 = 12 yeux (ou points). Le plus grand jeu possède un double 9 = 15 yeux (ou points)...

plaisir, le règlement d'un jeu de dominos, traduit (si j'ose dire) de l'allemand:

... Supposons charitablement qu'il y a là une faute d'impression et qu'il faut lire $2 \times 9 = 18$...

Au début du jeu, tous les pions sont placés sans choix, tournés et avec le côté d'avant montrant sur la table. Un nombre différent de joueurs peut y prendre part, mais ne pas trop afin que chaque joueur peut prendre un nombre déterminé de pions qu'il place devant lui en demi-cercle de sorte que ses partenaires ne peuvent pas voir le côté d'avant des pions.

Par exemple: si 3 joueurs participent de lesquels chaque joueur a pris 5 pions, le joueur commence celui qui possède le double-pion avec le plus petit nombre d'yeux: 1: 1, 2: 2 etc.

Alors le joueur prochain met à cela un demi-champ avec le même nombre d'yeux...

Etc., etc. Les gens de ma génération songent avec ahurissement, avec indignation ou humiliation, selon leur tempérament, aux thèmes qu'on leur faisait faire *en latin*, et même à ceux que rédigeaient pour servir de modèle leurs bons maîtres, dont il n'y a pas lieu de penser qu'ils savaient mieux le latin (ne l'ayant, et pour cause, jamais parlé) que l'honorable traducteur du texte ci-dessus ne sait le français!

* * *

Parlons d'autre chose. Avez-vous feuilleté l'album *Cent Suisses répondent à Marcel Proust*¹? Intéressant, quand bien même un peu bâclé, fait avec ce bon-garçonisme si fort en honneur chez nous. Plus révélateur, peut-être, sur les auteurs du livre que sur les Suisses interrogés. Tout d'abord ceci: sur cent personnalités interrogées, onze femmes, si j'ai bien compté. L'éditeur s'en explique: selon lui, «sur les plans économique, politique, culturel, [la femme] joue un rôle relativement faible». Ce qui est vrai, mais ne convainc pas entièrement: M^{me} Lise Girardin, qui n'est pas de mes amis, a joué un rôle politique probablement plus important qu'Armand Forel, pour qui j'ai la plus vive sympathie; Christiane Jaccottet est une claveciniste de réputation internationale; Alice Rivaz est l'un de nos grands écrivains. Mettons que ces dames n'ont pas voulu répondre...

Le questionnaire (très lointainement inspiré par celui de Proust) ne laisse pas d'étonner: les Cent se voient demander quels sont leurs musiciens et leurs écrivains préférés. Quant à la peinture, elle est ignorée au bataillon. Il en va de même du cinéma! En ce qui concerne les écrivains, Dostoïevsky vient en tête, avec dix suffrages; suivi de Ramuz et de Shakespeare (8); Dürrenmatt (7); Baudelaire, Goethe, Simenon et Tolstoï (6); Flaubert, Garcia-Marquez et Tchekov (5). Enormément de voix éparses. En résumé: quatre «francophones», trois Russes, deux Allemands, un Espagnol et un Anglais. Il faut préciser que sur les cent, on compte une cinquantaine de Romands contre une quarantaine de Suisses allemands.

A la question: *Qui auriez-vous aimé être*, quelques réponses séduisantes: Lénine (Forel), saint François d'Assise (Zermatten), Adam (P.-O. Walser), Hitler «parce que cela m'aurait permis d'épargner trente millions de vies humaines» (Hans Tschäni). Mais je donnerais la palme à notre ami Ziegler: *Jean Valjean!* **J. C.**

¹ Photographies de J.-Cl. Curchod. Questionnaire de Michel Moret. Ed. de l'Aire.

MARKETING

La foi du charbonnier

A peine lancée, l'idée d'une candidature du radical genevois Robert Ducret au Conseil fédéral suscite des vocations de marketeurs politiques. Même l'UBS va au charbon dans sa dernière «page économique» publicitaire (8/83), avec une citation encadrée de rouge des propos tenus par R. D. dans «La Suisse» du 30 septembre. Pas mal d'approximation dans l'éloge à la place financière suisse. En tout cas des notions d'économie financière à revoir avant de retrouver éventuellement un certain K. Furgler, pour ne pas parler de L. Uchtenhagen. Mais qu'importent les mots, pourvu qu'on ait la richesse: «Dans notre pays, nous n'avons rien à nous reprocher en ce qui concerne l'arrivée de capitaux étrangers.» L'essentiel, c'est d'y croire.

OBJECTIF SUBJECTIF

Daniel Winteregg



Automne radieux à Zurich

ÉLECTIONS

Au voleur!

*A Claude Bonnard,
ancien collègue.*

Il y a longtemps que les pavés de propagande électorale ne piègent plus mon indignation. Comme pour les chauffards sur la route, inutiles les coups de klaxon indignés! Pourtant ma philosophie a été prise en défaut. J'ai lu ceci:

Au fisc!

Au voleur!

Plus on paie d'impôts, plus on donne de pouvoir à l'Etat. Qui en profite pour nous mettre un peu plus sous tutelle: toutes les libertés qu'il s'offre, c'est à nous qu'il les enlève (...).

Texte signé: libéral, et propos attribués à Pierre-Vincent Gamboni, chef d'entreprise, député, municipal, et, sauf erreur, ancien président du parti libéral. Toutes références qui engagent.

Que l'on juge la fiscalité excessive, les dépenses débordantes, les fonctionnaires encombrants, soit, c'est une option politique. Mais c'est quoi, ce style pour l'exprimer?

Lorsque M. Gamboni obtient une adjudication parce que, dans une soumission pour l'Etat, il a offert le meilleur rapport qualité-prix, se considère-t-il, étant payé, comme un receleur?

Il y a quelques années, Marc-Henri Ravussin, alors conseiller d'Etat en fonction, avait, dans un discours public devant les betteraviers, laissé son indignation oratoire l'emporter hors des limites du champ: nous préconiserons la grève de l'impôt, avait-il clamé. Claude Bonnard (libéral) présidait alors le Conseil d'Etat. Sévères explications internes. Puis, convocation du comité directeur du PAI (Paysans, artisans, indépendants, parti de M.-H. Ravussin). Mise en garde. Les contributions publiques sont une exigence égale, disait le président.

L'Etat ne laissera pas mettre en cause, ni saper, ni troubler... etc. Quelques militants du PAI n'ont pas oublié.

Que n'ont-ils crié: «au voleur!». Pourquoi les fraudeurs du fisc ne plaident-ils pas: légitime défense! Pourquoi les contribuables n'appellent-ils pas les gendarmes? Mais ils sont payés, les gendarmes, avec l'argent volé. Jouons donc aux gendarmes et aux voleurs!

L'OVERDOSE

Au-delà d'une formule, on observe, martelée, cette image répétitive de l'Etat qui s'offre des libertés enlevées aux citoyens, slogan destiné à faire élire des conseillers qui se réclament, eux, de l'Armée, de la Justice, de la Police, au nom de la protection de nos libertés.

Je concède que tout parti, associé aux affaires publiques, peut s'en distancer partiellement, en présentant son propre programme, qui diffère de l'action gouvernementale composite. La participation et le pluralisme entraînent inévitablement ces déhanchements.

Mais il y a un minimum en dessous duquel on ne peut descendre, même en combat électoral, sans être disqualifié pour coup en dessous de la ceinture: comment refuser d'admettre que dans l'institution étatique s'exerce à la fois la contrainte et la liberté?

Certes, libertés et contraintes se dosent. C'est le sujet politique par excellence. Mais la propagande libérale ne dose plus, elle overdose d'anarchisme électoral.

On me dira, bien sûr, qu'il faut savoir faire la part des choses. Que la propagande est rédigée par des spécialistes de la publicité, laquelle a ses règles de grossissement.

En fin de compte, c'est cela le plus grave. Le publi-

ciste dicte et le politique signe. M. Gamboni, avez-vous relu ce qu'on vous fait dire?

Des spécialistes, des experts décrètent que tel slogan va dans le sens du poil. Ils rédigent en fonction de ce choix. Puis ils font authentifier leur démagogie de spécialistes par des hommes politiques responsables.

Si la liberté est faite d'engagement personnel, la méthode libérale de marketing est aux antipodes de cette liberté-là. Le responsable de la propagande vous fait dire, à la lettre près, ce que vous devez dire. On répète après lui. La liberté passe par le psittacisme. Oh! Jacquot!

A. G.

«ancien voleur».

MÉDAILLES

L'Europe radicale

Le Prix de l'Europe, c'est comme les distinctions décernées aux entreprises commerciales (du genre Coq de la Qualité française): on le demande, on en négocie un peu l'octroi, et surtout on en exploite la remise.

Ainsi du Prix de l'Europe 1983, décerné cette année à la Ville de Lausanne (syndic: Paul-René Martin, radical), comme d'habitude par la Commission de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (président de la Conférence desdits pouvoirs: Bernard Dupont, radical valaisan). Cérémonies diverses du 13 au 15 octobre à Lausanne, avec une conférence du président de l'Union européenne de Suisse (Jean-Pascal Delamuraz, radical vaudois de format fédéral), toutes sortes d'allocutions officielles (dont trois Suisses, par MM. Martin, Delamuraz et Probst, secrétaire d'Etat, radical bien sûr), sans oublier les mille bouteilles du vin d'honneur offert à la population vendredi 14 octobre dès 11 heures, moment idéal pour les travailleurs. On n'est jamais si bien arrosé que par soi-même.